










NIVEAU DE SENSIBILITE DES ESPECES

Nom commun	Période de sensibilité	Activité	Il faut éviter...	Ce qu'il faut privilégier...
 Tétras-lyre	De novembre à mars	 Ski de randonnée	<ul style="list-style-type: none"> De pratiquer le ski sur des secteurs favorables au Tétras-lyre les jours suivant une abondante chute de neige De fréquenter les zones de bois clairsemés et les lisières 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer l'activité en "neige de printemps" (le Tétras-lyre se nourrit plus facilement, le dérangement est donc moins impactant) Réduire la largeur de vos traces dans les secteurs favorables à l'hivernage de l'espèce
	Mars à août	 Photographie	<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les zones de bois clairsemés, les lisières et les clairières 	<ul style="list-style-type: none"> Rester sur les chemins existants (le dérangement d'une couvée n'est pas toujours perceptible mais peut avoir d'importantes conséquences sur la couvée)
 Lagopède alpin	De début juin à mi-septembre	 Randonnée "alpine"	<ul style="list-style-type: none"> De provoquer un comportement de fuite ou de déranger volontairement un individu en s'approchant des oiseaux De laisser divaguer son chien, ce qui peut provoquer la perte d'une couvée (destruction du nid, prédation,...) 	<ul style="list-style-type: none"> Rester sur les chemins existants Surveiller son chien et le tenir en laisse du 15 avril au 30 juin * Observer/photographier les individus, de loin et discrètement
	De novembre à mars	 Ski de pente raide	<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les secteurs raides et engagés les jours suivant une abondante chute de neige ainsi que les secteurs de crêtes et les versants nord avec des rochers et une végétation apparente 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiquer la pente raide en "neige de printemps" (le Lagopède se nourrit plus facilement, le dérangement est donc moins impactant) Réduire la largeur de vos traces dans les zones favorables à l'hivernage du lagopède Fréquenter les parties non boisées et bien enneigées (le Lagopède se tenant sur les arêtes et les combes suspendues)
 Perdrix bartavelle	De mai à juillet	 Escalade	<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les secteurs favorables à l'espèce (versants Sud en herbe et très raides entre 1500 et 2600m notamment) pendant la période de sensibilité De laisser divaguer son chien, qui peut provoquer la perte de la couvée (destruction du nid, prédation,...) 	<ul style="list-style-type: none"> Rester sur les chemins existants pour ne pas traverser les zones favorables (pentes herbeuses raides) Surveiller son chien et le tenir en laisse du 15 avril au 30 juin*
	De décembre à mars	 Randonnée pédestre	<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les secteurs dégagés, peu enneigés (crêtes notamment) situés en versant sud ou bien ensoleillés 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquenter les parties bien enneigées et éviter les secteurs de crêtes faciles et dégarnis

* Selon arrêté ministériel du 16 mars 1955 modifié par l'arrêté du 31 juillet 1989, valable sur l'ensemble du territoire français



Nom commun	Période de sensibilité	Activité	Il faut éviter...	Ce qu'il faut privilégier...
 Gypaète barbu	De début novembre à fin mars		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les secteurs à proximité du ou des nids, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés, exploration spéléo avec explosifs,...) sur ces secteurs. Le Gypaète est particulièrement sensible aux activités à proximité de son nid, quelles qu'elles soient 	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas pratiquer d'activité en vision directe sur le nid et d'une manière générale à moins de 1500m des nids
	De début avril à début août			
 Aigle royal	De février à août		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les itinéraires à proximité des nids, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des falaises occupées 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter tout itinéraire en vision directe avec le nid Eviter les falaises occupées par le rapace pendant la période de sensibilité
 Faucon pèlerin	De février à juin		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les falaises occupées, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des falaises occupées 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter tout itinéraire en vision directe avec le nid Eviter les falaises occupées par le rapace pendant la période de sensibilité
 Crave à bec rouge	De février à août		<ul style="list-style-type: none"> De fréquenter les falaises occupées, que ce soit par voie terrestre ou en vol libre Eviter les activités bruyantes (vols motorisés par ex.) à proximité des nids 	<ul style="list-style-type: none"> Eviter la proximité directe avec le nid
 Sabot de Vénus	Entre mi-mai et mi-juillet		La cueillette de cette plante est interdite en France (plante protégée au niveau national)	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les zones où la plante pousse (ne pas piétiner) Prendre plutôt la plante en photo

+
 NIVEAU DE SENSIBILITE DES ESPECES
 -

Conception et réalisation : NC/CCFG, décembre 2013

